centre d'information et d'orientation Bourg-en-Bresse
académie Lyon

Document d'informations 4ème

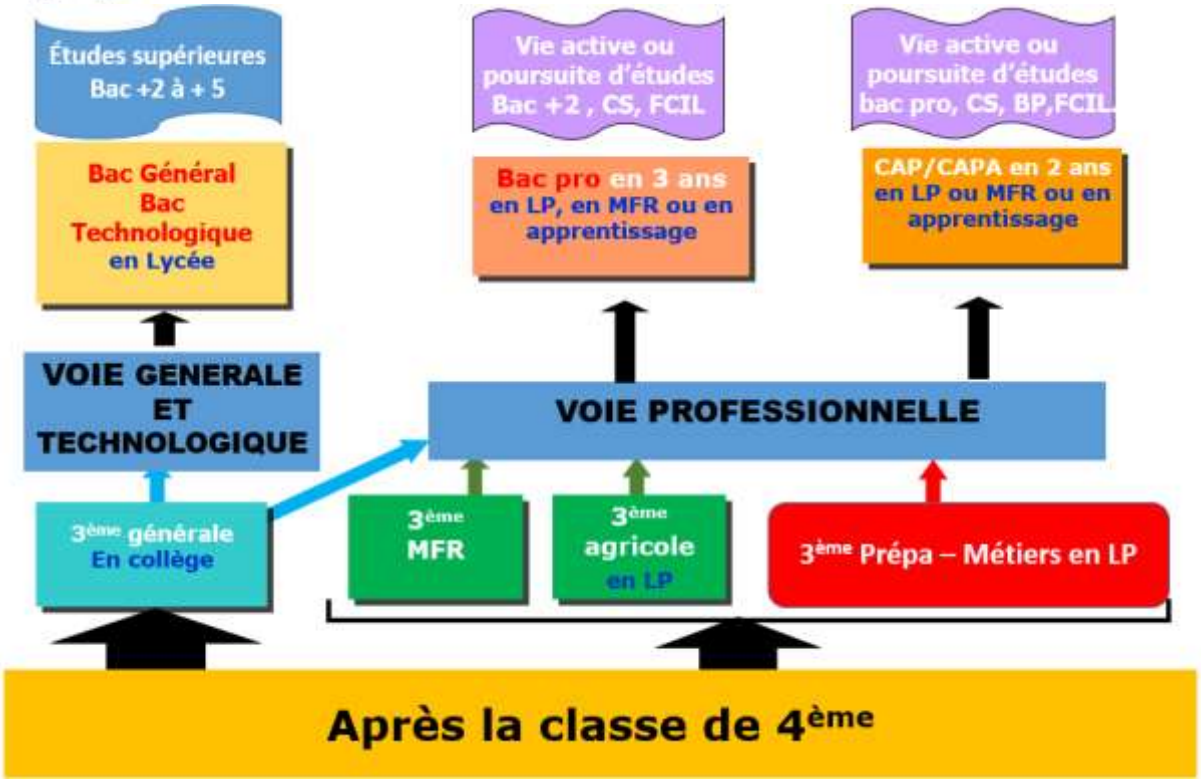

La 4ème n'est pas un palier d'orientation, ainsi après la classe de 4ème, la poursuite d'étude pour chaque élève est la classe de 3ème générale au collège. Cette poursuite de scolarité est donc à privilégier. Tout au long de l'année, les élèves de 3ème générale vont poursuivre l'acquisition de connaissances en continuité de la 4ème et bénéficieront de 36h dédiées au parcours avenir. Ils feront un stage de découverte de métiers.

Cependant, certains élèves souhaitent choisir d'autres classes davantage tournées sur l'ouverture au monde professionnel. **CES ORIENTATIONS POST 4EME NE PEUVENT SE FAIRE QU'A LA DEMANDE DES FAMILLES** et nécessitent une décision de passage en 3ème.

Ce document présente ces classes dans le secteur géographique de Bourg en Bresse et de la Saône et Loire, leurs principales caractéristiques, horaires et objectifs pédagogiques.

La 3ème Prépa métiers, la 3ème de l'Enseignement Agricole, la 3ème en MFR s'adressent à **des élèves volontaires** qui **peuvent rencontrer des difficultés** dans la voie générale et qui **souhaitent s'orienter après la 3ème dans une voie professionnelle**. Ces formations ont pour objectif de proposer aux élèves une nouvelle dynamique afin qu'ils puissent se mobiliser autour de leurs projets d'orientation professionnelle en s'appuyant sur une **pédagogie adaptée**. Pour ces 3 formations les élèves bénéficient des vacances scolaires et peuvent prétendre aux bourses sur critères sociaux et/ou fonds sociaux. Le **nombre de place est limité**.

3ème PREPA METIERS

Objectifs :

- Accueillir des élèves volontaires prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation dans la voie professionnelle sous statut scolaire ou en apprentissage . Cette classe s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

- Cette classe s'adresse à des élèves scolairement fragiles. Elle cherche à créer une dynamique nouvelle en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques différentes. L'élève va construire son projet de formation par la découverte des métiers relevant de différents champs professionnels.

- L'orientation après cette classe se fera majoritairement en voie professionnelle (sous statut scolaire ou statut d'apprenti) en Bac professionnel (3 ans) ou en CAP (2 ans), dans un domaine qui peut être différent de ceux découverts pendant l'année.

Bourg en Bresse

LP Voisin Bourg *(champs professionnels : maintenance des matériels et véhicules particuliers, carrosserie, Hygiène propreté stérilisation, restauration collective, conduite routière, logistique, transport) 24 places.*

LP Pardé Bourg *(champs professionnels : services aux personnes, Métiers de la mode, Commerce-Accueil, Gestion administration, esthétique) 24 places*

LP Privé St joseph *Prendre RDV directement avec l'établissement : (champs professionnels : services aux personnes, Commerce-vente-Accueil, Gestion administration, systèmes numériques)*

Attention pas d'internat

Découverte des métiers et des formations :

- Séquences de découverte des métiers et des formations au lycée professionnel et au CFA
- Séquences d'observation
- Stages réalisés en entreprise, en administration ou association (de 2 à 3 semaines selon les établissements). Il sera demandé à l'élève de découvrir au moins deux secteurs d'activités différents.

Diplômes préparés :

- L'élève est dans une classe unique de 3ème à dispositif particulier, intégrée au lycée professionnel et présente le Diplôme National du Brevet des collèges « série professionnelle »
- Les élèves pourront également être candidats au Certificat de Formation Générale (s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire)

Admission :

Le dossier sera constitué par le collège, à la demande des familles pour l'enseignement public. La commission d'affectation a lieu en mai. Prendre contact avec votre établissement pour connaître la date de dépôt des dossiers au collège - Nombre de places limité.

Nécessite une décision de passage en 3ème

Modalités d'organisation :

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français	5h dont 1 heure de consolidation
Mathématiques	4h30 dont 1 heure de consolidation
LV1, LV2	5h30
Histoire géographie – enseignement moral et civique	3h
Sciences et technologie	3h
Enseignements artistiques	1h
Education physique et sportive	3h
Découverte professionnelle	5h (180 heures annuelles)
Total	30h00*

* S'y ajoutent au moins 10h annuelles de vie de classe ; à titre indicatif un accompagnement à l'orientation de 36h annuelles ; 1 à 4 semaines de stages et de périodes d'immersion

3ème DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Cette classe de troisième est destinée aux élèves qui souhaitent découvrir les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement, du service en milieu rural.

Enseignements obligatoires	horaire hebdomadaire
Français	3h30
Mathématiques	3h
Anglais	2h
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	2h30
Education socio-culturelle	2h
Biologie, écologie	1h30
Physique, chimie	1h30
Technologies de l'informatique et du multimédia	1h
Accompagnement personnalisé	2h
Éducation physique et sportive	3h
Sciences et techniques Professionnelles** et Activités pluridisciplinaires *	3h30 + 3h30
Stages : - 2 semaines en entreprise selon les établissements et - 1 semaine de stage thématique autour d'un projet commun	

(arrêté du 5 novembre 2018)

* Activités pluridisciplinaires autour de la transformation de produits agricoles, de la transformation agro-écologique et des matériaux, ….

** EPI Matériaux, transitions agro-écologique et développement durable, transformation des produits agricoles.

Inscription :

- Avoir un avis favorable du conseil de classe de 4ème pour un passage en 3ème
- Prendre contact avec l'établissement, compléter un dossier, passer un entretien élève et famille
- Une commission interne examine les candidatures

Examen :

Les élèves sont préparés pour présenter le Diplôme National du Brevet, série professionnelle

Après la 3ème :

Les élèves choisissent le secteur dans lequel ils prépareront un certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) ou un bac professionnel agricole. Ils peuvent également se destiner à des formations professionnelles non agricoles. Les formations professionnelles peuvent se préparer soit à temps complet en lycée professionnel, soit sous la forme de l'apprentissage.

Établissements locaux :

- ♦LEGTA Les Sardières à Bourg-en-Bresse
- ♦Lycée Agro-viticole Bel Air à St Jean d'Ardières
- ♦LPPRA de Nantua (privé)
- ♦LPA de St Sorlin-en-Bugey (privé)

♦LPPRA de Villars-les-Dombes (privé)

♦LP de Davayé 71

♦Lycée privé de la Bresse – Louhans 71

3ème DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN MFR (PAR ALTERNANCE)

MFR La Vernée ***PERONNAS***

MFR ***BAGE LE CHATEL***

MFR ***PONT DE VEYLE***

MFR La Dombes- MFR La Saulsaie ***MONTLUEL***

Objectifs :

Les 3ème de l'Enseignement Agricole des Maisons Familiales et Rurales (MFR) offrent aux élèves des enseignements à forte dimension professionnelle.

Organisation Pédagogique :

- L'alternance est la règle : 1 semaine ou 15 jours en entreprise et 1 semaine ou 15 jours à l'école en fonction du projet de la MFR (de 15 à 17 semaines en formation et de 18 à 20 semaines en entreprise). L'internat peut être facultatif dans certains établissements
- Préparation au Diplôme National du Brevet, série professionnelle
- L'accès en 4e de l'enseignement agricole en MFR est possible après une classe de 5e si l'élève a 14 ans avant le 31 Octobre de l'année de rentrée.
  Les élèves inscrits dans ces classes bénéficient des bourses de l'enseignement agricole. Ils sont sous statut scolaire dans des formations du Ministère de l'agriculture.

Inscription : Obligation de prendre RDV avec le chef d'établissement pour demander un dossier d'inscription.

Après la 3ème : Après la 3ème, poursuite d'étude en LP ou apprentissage dans les spécialités suivantes : agriculture et environnement, travaux paysagers, horticulture, mécanique agricole, services aux personnes, agroalimentaire.

Modalités d'admission dans ces classes

ENSEIGNEMENT PUBLIC : Dossier à remplir par le collège en mai, admission par commission d'affectation le 26 MAI 2025

ENSEIGNEMENT PRIVE ET ENSEIGNEMENT AGRICOLE : rendez-vous obligatoire de la famille dans l'établissement demandé

Centre d'Information et d'Orientation CIO

34 Rue Général Delestraint

01000 BOURG EN BRESSE

Le CIO est un service public gratuit du ministère de l'Education Nationale

Ouvert à tout public du Lundi au Vendredi sur rendez-vous (sauf le mardi matin)
9h00 - 12h et 13h30 - 17h
Y compris pendant les vacances scolaires

L'accueil est assuré par un Psychologue de l'Education Nationale tous les jours sauf le mardi matin.

Les Psychologues de l'Education Nationale interviennent aussi dans les établissements scolaires publics

du district de Bourg en Bresse.